Il a rapport au chant grégorien tra-itionnel qu'il recommande instam-

sent. Le Pape déclare, spécialement pour tome, qu'il faut écarter absolument a musique théâtrale des offices de

Le Sonat a voté dimanche soir le udget de 1904 après y avoir creusé n trou de 2 millions que M. Rouvier omblera par une somme équivalente alléantion de la rente française, est-à-dire par l'emprunt déguisé.

La Chambre, dans case ance de ce jour, la journé au 22 janvier une interpelladon de M. Arnal sur un jugement du ribunal de Chambery déclarant lloites es agissements de certains députés an faveur d'une maison de joux.

Elle a sjourné indéfiniment une hure interpellation sur l'inertie du jouvernement au sujet du projet de impression des bureaux de placement.

M. Bourgeois est définitivement décide à ne pas se représenter à la présidence de la Chambre. On parle pour lui auccèder de MM. Etienne, drisson et Doumer.

M. de Maillé est èlu député de Cholet ans concurrent.

L'état de santé de M. Waldeck-Rousseau précocupe ses amis. L'an-tien président du Conseil est très affaibli.

ETRANGER. — M. Zanardelli, an-pien président du Conseil des ministres d'Italie, est mort samedi soir. Les fu-néralites, qui auront lieu aux frais de l'Etat, se feront mardi ou mercredi

oir. La réponse du Japon à la note russe st conque en termes amicaux qui aissent la voie ouverte à de nouvelles

laissent la voie ouverte négociations. Le roi de Danemark est légèrement indisposé. Il souffre de douleurs rhu-matismales. Mais il a plus de 80 a.s. La situation est devenue de nouvean l'ès grave à Saint-Domingue. Les cou-suls étrangers demandent l'envoi de navires de guerre.



est en vente dans toutes les librairies et les principaux kiosques de Baris

Dans te champ social moderne, raviné par les révolutions, semé de cailloux et couvert de brousse par les passions et les erreurs, le Saint-Siège continue de tracer le sillon-maître que devront suivre pour faire bonne besogne les grands et petits défricheurs mettant à son exemple la main à la charrue.

Sa raie magistrale ne dévie ni à droite ni à gauche. Elle va tout droit, suivant la ligne marquée par l'Evangile et par le perpétuelenseignement de l'Eglise depuis les origines jusqu'à Léon XIII.

C'est l'impression heureuse et réconfortante qu'on éprouve à la lecture réfléchie du grave document que S. S. Pie X vient de publier motu proprio.

Ge nouvel acte pontifical n'apporte pas

vient de publier mote proprio.

Ce nouvel acte pontifical n'apporte pas une doctrine nouvelle. Il n'efface rien des enseignements antérieurs, il ne rectifie rien, il n'ajoute rien : il confirme, il éclaire, il précise, il développe la doctrine catholique, immuable en ses principes parce qu'elle est la vérité et qu'il n'y a qu'me vérité.

Bien que contenant une bonne part d'avis concernant spécialement les catholiques italiens, ce document intéresse tous les catholiques du monde, parce qu'il renferme aussi des enseignements généraux et des règles pratiques qui s'appliquent à tous et qu'il n'est pas superflu de rappeler en certains milieux Se référantaux immortelles Encycliques de Léon XIII, Pie X commence par établir à nouveau les deux principes fondamentaux dont l'oubli est la principale source de l'anarchie contemporaine:

1º L'inégalité inévitable des conditions humaines;

source de l'anarchie contemporaine:

1º L'inégalité inévitable des conditions humaines;

2º Le droit imprescriptible de la propriété privée.

Puis le Saint-Père rappelle la distinction essentielle entre les devoirs de justice et ceux de charité.

En justice, les prolétaires et ouvriers d'une part, les capitalistes et patrons d'autre part ont des devoirs respectifs qui se résument:

1º Pour le travailleur, « à fournir entièrement et fidèlement le travail qui fut convenu librement et selon la justice; à ne pas causer du dommage aux biens du pairon ni offenser sa personne, et, dans la défense même de ses droits, à s'abstenir des actes violents et à ne lamais la transformer en révolte ».

2º Pour l'employeur, « à payer un juste salaire aux ouvriers; à ne nuire à leurs justes épargnes ni par la violence, ni par la fraude, ni par l'usure manifeste ou cachée; à leur donner la liberté d'accomplir leurs devoirs retigieux; à ne pas les exposer à des séductions corruptrices, aux périls du scandale; à ne pas leur enlever l'esprit de famille ou l'amour de l'épargne; à ne pas leur imposer un labeur disproportionné avec leurs forces ou ne convenant pas à leur âge et à leur sexe »

On le voit, si de part et d'autre ces

ou ne convenant pas à leur âge et à leur sexe »

On le voit, si de part et d'autre ces devoirs, qui sont des droits, étaient loyalement observés, ce serait l'apaisement et l'harmonie sociale rétablis dans le monde du travail.

Mais il n'y a pas que des patrons et des ouvriers, il y a aussi des riches et des paweres qui ne sont pas liés entre eux par les obligations de la justice, mais par celles de la charité.

En charité, « c'est une obligation pour le riche qui possède de subvenir aux besoins du pauvre et de l'indigent selon les préceptes de l'Evangile, et cette obligation est telle, qu'au jour du jugement il sera spécialement demandé compte de son accomplissement. »

De son côté, le pauvre « ne doit pas rougir de son indigence, ni dédaigner la charité des riches, ayant surlout en vue Jésus-Rédempteur qui se fit pauvre pour ennoblir l'indigence et l'enrichir de mérites incomparables pour le ciel ».

Mais ces devoirs de justice et de cha-

Mais ces devoirs de justice et de cha Mais ces devoirs de justice et de cha-rité ne sont malbeureusement pas rem-plis comme ils devraient l'être. Et il s'en-suit qu'il existe une « question ouvrière ». Comment la résoudre? Les patrons et les ouvriers eux-mêmes peuvent beaucoup y contribuer, dit Pie X,

et le moyen que préconise « par-dessus tout » le Souverain Pontife, c'est la corpo-ration professionnelle. Voita où doit tendre l'action populaire chrétienne avec ses œuvres multiples et

RUE D'ANGLETERRE, 15,

Voilà où doit tendre l'action populaire chrétienne avec ses œuvres multiples et diverses.

Et ici, à l'exemple de Léon XIII, Pie X accepte le mot de « démocratie chrétienne» qu'il donne comme synonyme de l'action populaire chrétienne.

Gest que, selon la réflexion de Louis Veuillot, « toute révolution introduit une langue qu'il faut parler sous peine den 'êtrepascompriset pas même écoutés.

Mais le sage Pontife a bien soin de spécifier que cette dénomination « doit être entendue dans le seus déjà fixé par l'autorité, lequel, tris éloigne de celui de la démocratie sociale (le socialisme) a pour pase les principes de la foi et de la morale catholique, celui surteut de ne porter atteinte en aucune façon au droit inviolable de la propriété privée.

Et, sous cette réserve, le Saint-Père rappelle, principalement pour l'Italie, les régles que doit suivre la démocratie chrétienne. Elle ne doit pas servir aux partis ni aux desseins politiques. La n'est pas sa tâche. Elle doit être une action bienfaisante pour le peuple, basée sur le droit naturel et sur les précaptes de l'Evangie.

Elle doit dépendre de l'autorité ecclésiastique, et ses écrivains, comme tous les écrivains catholiques, doivent en tout ce qui tonche aux intérêts religieux et à l'action de l'Eglise dans la sociéte, être pleinement soumis d'intelligence et de volonté aux évêques et au Pape.

Ils doivent surtout se garder de prévenir les décisions du Baint-Siège.

Enfin Pie X rappelle les règles qui obligent les écrivains catholiques vis-àvis de l'Ordinaire, pour tous les écrit qui se rapportent à la religion et à la morale chrétienne; il recommande d'éviter en patrouant la cause des prolétaires et des pauvres, un langage qui puisse exciter le peuple à l'antagonisme des classes, et prêche par dessus tout l'union, la paix, la charité et la concorde:

« Qu'ils se souviennent du Christ, qui veut unir tous les hommes par un lien réciproque d'amour qui est la perfection de la justice, et porte à l'obligation de travailler pour le bien réciproque. »

C'est sur cet

doot ment que nons avons puble, mais dont il était bon de retracer ici les grandes lignes.

Pour notre part, nous avons toujours suivi avec trop d'amour et de fidelité la parôle du Pape, pour ne pas accueillir ses paternels avis avec autant de soumission que de gratitude.

Nous tenons à rappeler que dans les différents débats qui tendaient à convertir certaines luttes d'écoles en luttes de classes — sans jen de mot — la Croix a toujours tenu le parti de l'union et de la concorde, poussant à l'action pratique plutôt que d'envenimer les stériles discussions en y prenant part.

Aujourd'hui, le temps des controverses spéculatives est clos, l'heure de l'action pratique a sonné. Nous avons un Pape qui est avant tout homme d'action et d'œuvres. Suivons-le, la main dans la main, tous unis de cœur, afin que chacun apporte sa pierre à l'édifice que Pie X a projeté: le rétablissement de l'ordre social en instaurant toutes chaese dans le Christ: Instaurare omnia in Christo. in Christo.

Un document pontifical sur le chant grégorien

(De notre correspondant particulier)
Rome, 28 décembre, 2 h. 35 soir.
Ce soir, l'Osservalore Romano publieun
motu proprio du Saint-Père sur la musique sacrée; ce document constitue une
instruction très complète et précise et recommande l'emploi du chant grégorien tra-

commande l'empiol du chara gregorite ditionnel.

En même temps, ce journal publie une lettre au cardinal viosire sur la réforme du chant dans les églises romaines.

Avec grande énergie, le Pape déclare qu'il faut couper court aux abus et écarter absolument du chant des vêpres la musique théâtrale.

Pie X veut que dans les Séminaires romains une formation spéciale concernant le plain-chant soit donnée aux jeunes clercs.

B. Sienne.

LES RUINES DE LA PERSÉCUTION

Non seulement le fameux milliard des Congrégations s'évanouit comme un fantome qu'il est dès que les mains des liquidateurs se tendent pour le saisir, mais les expulsions des religieux laissent partout après elles la ruine.

C'est ainsi qu'à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), l'huissier, qui faisait jadis à peine queiques saisies par année, a fait 120 exploits depuis le départ des Chartreux, et ce n'est qu'un début, les pauvres gens n'ayant plus personne pour leur tendre la main dans les moments difficlles.

D'autre part, le transit sur le petit chemin de fer d'intérêt local de Saint-Bérou a diminué dans de telles proportions, que l'on se demande si les recettes permettront longtemps encore son fonctionnement.

Or, c'est le seul moyen de communication qui permette aux montagnards d'écouler dans les villes voisines leurs produits, ets a disparition accroîtrait encore la misère de ces pauvres gens.

Ruine et persécution. M. Combes peut se frotter les mains: tout va bien.

C'est le préfet du Finistère. M. Combes ne peut manquer de prendre contre ce fonctionnaire des mesures d'extrème rigueur, car il vient de braver dans un document officiel les ukases de son César jacobin.

Depuis quelque temps une legère épidémie de variole sévissait à Douarnenez, mais la situation s'aggravant, des mesures prophylactiques devenaient urgentes, et M. le préfet fit son devoir, en les recommandant par de nombreuses afaches officielles.

M. le préfet fit son devoir, en les recommandant par de nombreuses afaches officielles.

Jusqu'ici rien de mieux. Mais on ne s'aperçut pas sans stupéfaction que les affaches allaient toujours deux par deux, l'une en français, l'autre en breton.

Que va dire M. Combes, dont l'horreur pour le breton est bien connu?

Lorsque les prêtres prêchent en breton, on supprime leur indemnité. Va-t-on supprimer le traitement de M. le préfet 2 La logique le voudrait ainsi.

Ceci prouve, en tous cas, que M. le préfet d'employer le breton pour se faire comprendre, et ses affiches prouvent l'intolérable abus de pauvoir dont sont victimes les prêtres frappés pour avoir prêché en breton.

Dans le Gaulois, le marquis de Maleissie écrit qu'il a découvert un médecin de cam-pagne, le Dr Gibory, de Villers-en-Ouche (Orne), qu' a réussi à guérir les cancers sans opération par un procédé qui reste son

sans opération par un procédé qui reste son secret.

Sans nous prononcer sur le fait en luimeme, puisque nous nous bornons à citer, nous estimons qu'il serait d'une suprème importance que l'Académie de médecine fût saisie du cas curieux signalé par notre confrère. Le cancer, malgré les progrès de la chirurgie, fait encore chaque année de si nombreuses victimes que la découverte d'un procédé pour l'extirper ne peut laisser personne indifférent.

Espérons qu'une prochaine enquête de la Faculté viendra nous fixer sur le procédé du D* Gibory.

L'MANCEMENT DE MŒRDES

Ilest donc bien vrai que ça porte bonheur!
On annonce, en estet, officiellement, la
nomination de M. Mœrdès, le commissaire
spécial de Brest devenu légendaire depuis
ses exploits en Bretagne, comme commissaire spécial à la gare du Nord à Paris.
Espérons que M. Mœrdès conservera une
eternelle reconnaissance aux Bretons qui,
en le couvrant...d'opprobres mérités, lui ont
permis de se couvrir de gloire et d'honneurs
moins mérités certainement.
Ensin, M. Mærdès reste commissaire.....
spécial. C'est une qualité qu'il ne perdra
plus.

HISTOIRE D'AUTREFOIS

HISTOIRE D'AUTREFOIS

Un jour que le Conseil des ministres déli-bérait sous la présidence du roi, M. de Corbières mit, par ihadvertance, sa taba-

tière sur la table. Louis XVIII, choqué de cette infraction aux lois de l'étiquette, fronça le sourcil pour manifester son mécontentement. Non seulement M. de Corbières ne s'aperçut pas de l'étourderie qu'il venait de commettre, mais, à côté de sa tabatière, il plaça son mouchoir.

Le roi perdit patience et lui dit d'un ton

XV. ANNEE - N. 4810 - MARDI 29 DECEMBER 1901

sévère:

— Je crois, Monsieur, que vous allez vider vos poches.

— Sire, pour un ministre, cela vaut mieux que de les remplir.

Le roi ne put qu'approuver.
Histoire d'autrefois, disons-nous. Hélas ! il y a beau temps, en effet, que nous n'avons eu de ministre ayant autant d'esprit.

LA DEMISSION DE M. BOURGEOIS

Nous avons annoncé, à plusieurs reprises, que M. Bourgeois ne se représenterait pas à la présidence de la Chambre en janviet prochain. La nouvelle, est aujourd'hui certaine. M. Bourgeois en a informé par lettre M. Sarrien, président du groupe de la gauche radicale. Il le prie de réunir les bureaux des groupes de gauche pour les aviser de cette défermination.

a. Sarrien, president du groupe de la gauche radicale. Il le prie de réunir les bureaux des groupes de gauche pour les aviser de cette détermination.

M. Sarrien, et après lui M. Combes, ont tenté deux démarches infructueuses.

M. Bourgeois leur a dit que sa résolution avait été prise au lendemain de la mort de sa fille et qu'aucune insistance ne le fera revenir sur ses intentions.

Cela, met la majorité dans l'embarras. Divers noms sont mis en avant : MM. Doumer, Brisson et Etienne.

La candidature Brisson ne paraît pas être bien accueillie.

Mais nous sommes dans le domaine des hypothèses.

NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le président de la République recevra mardi, à à heur 3, M. de Nélidoff, le nouvel ambassadeur de Russie en France, qui lui remettra ses lettres de créence. M. Loubet recevra, en outre, jeudi, à à heures, le comte de Khevenhueller, qui lui présentera les lettres l'accréditant en qualité d'ambassadeur d'Autriche-Hongrie.

L'AFFAIRE DREYFUS

L'AFFAIRE DREYFUS

La Dépêche de Toulouse publie les renseignements suivants au sujet d'un des faits nouveaux qui ont déterminé la Commission de revision à se prononcer-pour le renvoi de l'affaire Dreyfus à la Cour de cassation:

Les agences el les jouraux est anonce que l'un des documents sur lesquels la Commission de revision avait basé son avis favorable à la requête de l'ex-capitaine etait un télégramme dont la date aurait été changée. Puisque le fait est connu, il n'y a ancun inconvenient à donner à ce sujet quelques renseignements topiques. Le télégramme en question est un télégramme de Schwartzkoppe à Panizzardi.

Dans ce télégramme, l'attaché militaire allemand annonçait à son collègue Italien qu'il sepérèt recevoir incessamment de l'agent qui l'informait des renseignements intéressants relatifs au transport des troupes per chemins de fer. La date de ce télégramme avait un extrême interêt — celle qui fut assignée à ce document par Henry et par ses supérieurs fut du mois de mars 1894; l'accusation soutenait, en effet, qu'a cette époque Dreyfus s'était occupé de recueillir à l'état-major toutes sortes de renseignements relatifs à la mobilisation et aux voies ferrées.

Le télégramme de Schwartzkoppen venait, en prouvant la trahisco, apporter une charge écrasante contre célui qu'on soupconasit, qu'on accusait d'être le tralire, puisque celui-là même était aux sources des renseignements relatifs à la mobilisation et aux voies ferrées.

Le télégramme de Schwartzkoppen venait, en prouvant la trahisco, apporter une charge écrasante contre célui qu'on soupconasit, qu'on accusait d'être le tralire, puisque celui-là même était aux sources des renseignements relatifs à la mobilisation et aux voies ferrées.

Cr. l'enquête du ministère de la Guerre a établi que la date réelle à laquelle ce télégramme fut cerit, à laquelle il fut ensuite suis et parvint au bureau d'Henry et la leule du mois d'avril 1836. Dreyfus était dés), à cette époque, condamne par le premier Conseil de guerre de Paris; il était sous les verrous.

CHINTELMI

TELEPHONE : 672 > (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 8

Voici les noms des magistrats co la Chambre criminelle: M. Chem président, qui a succédé à M. Low; l Dupré, Aiphonse Bard, Marius; Jules Roullier, André Boulloch rent Atthalin, Eugène Duval, Vi Grix, Auguste Boyer, Bérard des C Laborde, Hubert-Pettiter, Franço lepeyre et Berchon. Sur ces magistrats, les huit premie ement siégealent dans la première le revision.

de revision. Les noms en italiques sont ceux ciens fonctionnaires ayant occupé au

HEOWER CONTRICTOR

Les motifs du projet — La menace — Une consu!tation

cédé par « les représentants de bienfaisance ».

— Et si e n'ai nulle confiance dans l'équité des répartitions du bureau de bienfaisance de chez moi? objecte l-on; et si je veux que mon aumône passe par M. lecuré ou par une association charitable ? De que d'oritarrêter l'étan de ma générosité? Il est clair que, plus les quéteurs sont variés, plus l'appel à la charité publique est fructueux, plus les pauvre est secouru.

Les motifs du projet

Peut-on lire de pareils motifs avec sang-froid? Cela pareil bien difficile, quand l'in-dignation vous étreint abhaque ligne, presque à à chaque mot.

Aussi, pour imposer l'approbation du pro-jet abominable au Conseil d'Etat, M. Combes n'a pas caché à plusieurs des membres de la haute assemblée que, dans le cas où elle le rejetterat, il interdirait par arreté minis-tériel les quêtes pour les pauvres dans les églises par d'autres que par les représen-tants du bureau de bienfaisance.

L'illégalité serait flagrante et l'abus criant, Mais cela importe peu à la place Bauveur, où l'on dit couramment : « Contre les catha-liques, nous pouvons tout. Ils ne se défen-dent pas. »

FEUILLETON DU 29 DÉCEMBRE 1803 - 68 -

INCONNUES

Le cocteur se retirait encore tout impressionné, quand Mme Derval lui tendit la main en signe de réconciliation.

A un coup de sonnette, un domestique prenait le docteur à la sortie du petit boudoir et le reconduisait jusqu'à la porte extérience.

rieure. M. de Tourcy rejoignit biemtôt sa famille; on l'attendait impatiemment. Il indiqua qu'il avait regu bonacquell, mais que Mme Derval demandait à réfléchir un poz avant de lais-

demandat à reneemr un pez avant de lais-ser requer les relations.

— Avez-vous vu Lydia 7 interrogea Guy.

— Non et je n'ai pas osé la demander au momentoù je faisais une démarche officielle.

— Et si ces dames n'accédaient pas à mes fésirs!

Et si ces dantes déciare.

Je ne puis le croire, déclare Mme de fourcy, mais il serait ridicule que la mère sut donné son consentement dès la première visite. Plus le dénouement tant désiré semblait approcher, plus Guy éprouvait d'impatience et s'inquiétait des mille suppositions qui paissent ordinairement dans un esprit malade.

Trois jours après la visite du docteur au palais Artezza, un domestique de la comtesse portait un mot à l'adresse de sa femme, pour uni exprimer le regret qu'é prouvait Mme Der-vai de ne pouvoir, à cause de son deuil trop voent, se rendre à la Minerve pour voir

Mme de Tourcy, il y avait aussi sur la carte un souvenir pour MM. de Tourcy.

Le lendemain, à la satisfaction de Guy, sa mère se rendit au palais du Corso où les ordres avaient été donnés de telle façon, que dès qu'elle eût indiqué son nom, Mme de Tourcy fut introduite près des dames Derval occupées à travailler dans le petit boudoir dont le docteur avait fait la description. L'acueil empressé qu'elle reçut donna le meilleur espoir à la visiteuse et la santé de Guy fut l'un des premiers sujets de la conversation.

de Guy fut l'un des premiers sujets de la conversation.

— Je vous retrouve, Mademoiselle, dit Mme de Tourcy, telle que je vous vis à la chapelle de l'Espérance; et elle raconta son subterfuge pour connaître et admirer, à partir de ce jour, ajouta-t-elle, celle qui dispose de la vie de son maiheureux fils.

— Il est done bien changé? reprit Madume Derval.

— Si vous le rencontriez, sans vous y attendre, vous ne le reconnaîtriez certainement pas.

— Cela me paraîtrait difficile, dit Lydia, et

attendre, vous ne le reconnaîtriez certainement pas.

— Cela me paraîtrait difficile, dit Lydia, et il m'a bien semblé le voir à Saint-Louis, le matin de l'Immaculée Conception.

— Lui aussi, Mademoiselle, a cru vous reconnaître, il me le fit remarquer, mais l'épaisseur de voire voile emnémhait de distinguer aucun trait. Le cœur crois, devinait plus vite que les yeux ne voyaient.

Lydia rougit légèrement à cette observation et regardaits a mère d'un air suppliant.

Mme Derval reprit:

— Que comptez-vous faire, Madame? Continuerez-vous votre voyage en Italie, pendant l'hiver ou rentrez-vous en France l'epondit Mme de Tourcy, ce serait bien impossible, dans l'état de Guy : en outre, nous ne le déciderions

jamais à une nouveile séparation. Je ne sais si mon mari s'est complètement expliqué, mais la vie de mon cher enfant est entre vos mains. Et la pauvre mère ne put contenir ses

armes.

A ce moment Lydia, belle comme jamais, lans son émotion, se jeta au cou de Mmede

larmes.

A ce moment Lydia, belle comme jamais, dans son emotion, se jeta au cou de Mmede Tourcy et lui dit:

— Chère Madame, ma mère me laisse la liberté de me prononcer: Guy vivra ;je n'oubile pas celui qui m'a sauvé la vie.

A son tour, la mère du jeune docteur étreignit avec amour et reconnaissance celle qui acceptait de devenir sa fille. Il fallut longtemps à chacune pour calmer l'impression du moment.

— Oh! merci, Mesdames! put enfin s'écrier Mme de Tourcy qui demanda an mêmetemps quand elle pourrait revenir avec Guy.

— Profitez du premier janvier, aprèsdemain, dit Mme Derval, ce sera pour cette scule fois, ajouta-t-elle en souriant, une visite de céremonie; ensuite il n'en sera plus de même.

Il tardait à Mme de Tourcy de rejoindre ceux qui attendaient avec tant d'anxiété le résultat de sa démarche, aussi prit-elle rapidement congé des dames Derval et ce fut Lydia qui l'accompagnajusqu'à la cour intérieure où piaffaient les chevaux attelés au carrosse déjà remarqué devant Saint-Louis.

— Yous alliez sorûr, dit Mme de Tourcy, je vous ai retardées?

— Mais non, répondit Lydia, ma mère a donné l'ordre qu'on vous reconduistt. Et elle fit monter sa nouvelle mère, en disant à l'un des valets de pied qui tenait la portière:

— Mis de Tourcy mit un heises sur le front

ière :
— A la Minerve.

Mme de Tourcy mit un baiser sur le front

de sa nouvelle et ravissante fille, et la voi-ture partit.

En peu de temps l'équipage s'arrêtait devant l'hôtel, et bientôt Mme de Tourcy pouvait rendre vie et bonheur à son fils.

Après le trouble du premier moment, on décida de sortir, l'appartement paraissait trop resserré pour la circonstance, on étouf-fait de joie.

Guy rédigea à la hâte la dépêche sui-vante au bon curé de Vrignae :

Grace à Dieu et prières, amies retrouvées bonheur promis, lettre suit.

Grâce à Dieu et prières, amies retrouvées, bonheur promis, lettre suit.

Le dernier jour de l'année fut le plus long, mais il était si plein de promesses t Cétait à fin d'un temps d'épreuve et l'annouce de toute une vie de féthcité.

On écrivit tous les détaits à l'ami de Vrignac, puis Guy proposa de se rendre à Saint-Louis pour se préparer à la communion du lendemain, premier jour de l'année. Le vieux docteur avait été tellement frappé de tous ces événements, qu'il vouiut se joindre à sa femme et à son fils; il n'y avait donc plus une ombre à la joie de la famille. Mais n'y a-t-il pas toujours, par le ciel le plus pur, un lèger nuage, un point quel-conque qui nous rappelle que, sur la terre, il est impossible de jouir d'une félicité sans mélange? Le soir même, le bon curé de Vrigase répondait par dépêche, exprimant ses vœux, sa grande satisfaction, puis ajoutant que Mile Grandin entrait au couvent et que nul ne saurait l'étendue de son sacrifice. Cette nouvelle attrista.

— Pauvre jeune fille I dit Mme de Tourcy, Dieu lui fera la part plus belle en raison de ce sacrifice!

Le lendemain, à l'heure accoutumée, les

ce sacrifice! Le lendemain, à l'heure accoutumée, les de Tourcy assistaient à la messe de Saint-

Louis des Français, et quelle ne fut pas la satisfaction de Guy d'apercevoir les deux dames en noir, qui, maintenant, n'étaient plus inconnues.

En s'approchant pour la communion, il songeait à la réunion semblable qui avait eu lieu devant Noire-Dame de Compassion, à Saint-Roch.

Par discrétion il n'osa sortir en même temps que ces dames, et les heures lui duraient étrangement pendant toute cette première partie de la journés.

Le moment vint, enfin, de se rendre au palais Artezza.

temps que ces dames, et les heures lui duraient étrangement pendant toute cette première partie de la journée.

Le moment vint, enfin, de se rendre au palais Artezza.

Les de Tourcy trouvèrent l'accès facile; les serviteurs, en grand costume, étaient à leurs postes divers, dirigeant les arrivants à travers les salous jusqu'à une grande salle de réception.

Guy fut un moment ébloui par tout ce qui l'entourait; mais une autre impression succèda bien vite à la première : il songeait à Lydia qu'il allait revoir après une aussi longue et cruelle séparation. Toutefois, ce milleu le génait, il ett presque préféré la mansarde de la rue de la Sourdière.

Bientôt, une porte s'ouvrit, et Mmes Derval s'avancèrent vers les visiteurs, les accueil·lirent avec la plus grande affabilité.

Mme Derval prit la main de Guy, qui ne pouvait parler, la mit dans celle de Lydia en leur disant :

— Mes enfants, vos épreuves sont finies.

Le jeune docteur, en meltant ses lèvres sur la main de sa ffancée, put à peine articuler un eremerciement. Il tremblait comme le 26 août 1894, au jour de la dernière entrevue.

— Il y a deux ans et demi, dit Lydia, songeant, elle aussi, à l'adieu de Paris. Comme vous avez changé! Vous m'aviez

guérie, et moi, sans le savoir, je vous tuais! Pauvre ami, dit-elle en lui prenant les deux mains, le Seigneur a mis un terme à nos épreuves, bénissons-le.

— Le bonheur, ajouta Mme Derval, est plus sûr et plus grand lorsqu'il est préparé par la souffrance. Maintenant, c'est à l'avenir qu'il faut songer; notre grand deuil ne permet pas de realiser de suite vos vœux, il faut attendre encore quelques mois, et vous, mon cher Guy, car je veux maintenant vous appeller ainsi, avec le repos d'esprit et de cœur, sous notre climat privilégié, vous reprendrez bien vite vos forces; vous redeviendrez le jeune visiteur des délaissées de la rue de la Sourdière.

Guy était abasourdi; il ne trouvait aucum mot qui pût traduire sa reconnaissance.

— Madame, déclara le vieux docteur, nous nous conformerous à vos désirs, en tous points; veuillez règler vous-môme toutes choses comme vous le croirez bon. Quant à moi, je pourrai rentrer au Pèy et laisser Guy avec sa mère, maintenant qu'ils ne seront plus seuls en pays étranger.

(A suivre.)

(A suivre.) (Droits de reproduction et de traduction

Lettres apostoliques, Encycliques, Brefs de Léon XIII

Six volumes de 320, 316, 272, 324, 340 et 320).
(Sube édition contenant le texte letin et la tenduction française en regard.)
Chaque volume in 12 brooché, 1 fr. (Port. 9 fr. 45. Relie demi-basane 2 fr. (Port. 0 fr. 55).
PARIS, 5, RUE BAYARD